



# Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiantedans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

#### Adresse du bien

Adresse: STE CATHERINE BAT C1

CP - Ville : 53000 LAVAL

Référence client : \_\_0001000002\_

Rapport émis le : 06/06/2016

Désignation : Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages

Som	maire					
Rapport	Annexes					
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique	24 pages				
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique	6 page(s)				
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A	Sans objet				
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des materiaux de la liste B	14 page(s)				
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des	1 page				
F - Conclusion(s) du rapport de mission	prélèvements	-				
G - Commentaires et réserves	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire	13 page(s)				
H - Locaux ou parties de locaux non visitées	Documents	1 page				
I - Rapports précédemment réalisés						
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention						
K - Périmètre de repérage						
L - Conditions de réalisation du repérage						
M - Grille de résultat du repérage						
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire						
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de						
protection des personnes						
O - Recommandations générales de sécurité						
P - Informations complémentaires						

Présence d'amiante	Oui
Présence de pièce(s) non visitée(s)	Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité







# Renseignements administratifs

Propriétaire / Donneur d'ordre Désignation de l'immeuble В Propriétaire : O.P.H. MAYENNE STE CATHERINE BAT C1

Adresse du bien : 53000 LAVAL

Non communiqué

Non communiqué

Non communiqué - Non communiqué

Habitation (Parties communes)

Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages

0001000002

**HABITAT** 

D

Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT

Adresse :

10 RUE AUGUSTE Adresse: **BEUNEUX - CS 62039** 

53020 LAVAL CEDEX 9

10 RUE AUGUSTE BEUNEUX -CS 62039 53020 LAVAL CEDEX

Ref donneur d'ordre : CVMAY01

Date commande : 02/05/2016

02/05/2016 Date repérage :

Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT

Rapport émis le :

06/06/2016

C Opérateur de repérage

Date de construction ou permis de construire :

AC Environnement Siret: 441355914

Fonction du bâtiment :

Batiment:

N° de lot :

Références client :

Descriptif sommaire:

Etage:

Nom prénom : JOUSSELIN David

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de

la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE

Certification n°: CPDI3391 V2 Délivré le 03/04/2015

MORA Denis Nom prénom :

Fonction: Responsable technique

Assurance: QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)

Personne autorisant l'émission du rapport

Liste des locaux visités

Plan	Volume	Plan	Volume
Sous-sol cage 7 / 11	Vol 1 (Sous-sol cage 7)	Sous-sol cage 7 / 11	Vol 2 (Sous-sol cage 11)
PC Cage 7	Vol 3 (PC RDC)	PC Cage 7	Vol 4 (local vélo)
PC Cage 7	Vol 6 (PC R+1)	PC Cage 7	Vol 7 (PC R+2)
PC Cage 11	Vol 8 (PC RDC)	PC Cage 11	Vol 9 (local vélo)
PC Cage 11	Vol 11 (PC R+1)	PC Cage 11	Vol 12 (PC R+2)
Combles	Vol 13 (combles)	Toiture / Plan masse	Vol 14 (toiture)
Toiture / Plan masse	Vol 15 (Plan masse)	Combles	Vol 16 (chaufferie)
Façade avant 7	Vol 17 (Façade avant 7)	Façade avant 11	Vol 18 (Façade avant 11)
Pignon droit	Vol 19 (Pignon droit)	Façade arrière	Vol 20 (Façade arrière)
Pignon gauche	Vol 21 (Pignon gauche)		





### Conclusions

- F Conclusion(s) du rapport de mission
- ▶ Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

		Critère	e de décision
Localisation	Matériau	après analyse	sur décision de l' opérateur
Vol 8 (PC RDC)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 11 (PC R+1)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 12 (PC R+2)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
		•	
Vol 2 (Sous-sol cage 11)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 3 (PC RDC)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 3 (PC RDC)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 3 (PC RDC)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 6 (PC R+1)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 7 (PC R+2)	Enduit compact gris + peinture	Positif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC)	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Positif sur analyse	
Vol 3 (PC RDC)	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Positif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC)	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif sur analyse	
Vol 11 (PC R+1)	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif sur analyse	
Vol 12 (PC R+2)	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif sur analyse	
Vol 3 (PC RDC)	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif sur analyse	
Vol 6 (PC R+1)	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif sur analyse	
Vol 7 (PC R+2)	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif sur analyse	
Vol 13 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 12 (PC R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 3 (PC RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel





# G Commentaire(s) et réserve(s)

#### Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas éffectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les élèments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

## H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
PC Cage 11 - Vol 10	Moyen investigation non mis a disposition	Pas de clef d'accès
(Séchoir)		
Vol 14 (toiture) - Toiture / Plan masse	Moyen investigation non mis a disposition	Eléments ponctuels en toiture Innaccessible sans nacelle
Vol 13 (combles) - Combles	Moyen investigation non mis a disposition	volume sous laine de verre
PC Cage 7 - Vol 5	Moyen investigation non mis a disposition	Pas de clef d'accès
(Séchoir)		





### Condition de repérage

### Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

#### J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

<u>Objet de la mission :</u> Mise à niveau règlementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n'annexe 13-9 du code de la santé publique.

<u>Obligation règlementaire de la constitution du DTA :</u> le présent rapport devra être joint aux autres pièces règlementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

<u>Méthodologie</u>: rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

#### Cadre juridique:

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R 1334-23, R 1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'etat de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'etat de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

#### Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

### K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)







# Condition de réalisation du repérage

#### Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionnné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20
COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

#### Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
3. Condu	uits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

# Diagnostics Immobiliers

# **AMIANTE**

Référence: 002HD000940

# Grille de résultats du repérage

												Etat de
						Descriptif de l'action me	enée		Laboratoire		Conclusion	conserva
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat	- Conclusion	tion
						Combles						_
Vol 13 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	\$34	Conduit coupé et posé au sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	AC2
Vol 13 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S35						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 13 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S36						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 13 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S37						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 13 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S38	Conduit découpé et posé au sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	AC2
Vol 13 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S39						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 13 (combles)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P27	Réalisation d'un prélevement	Sur conduit de cheminée	P27	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (combles)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P27	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	Sur conduit de cheminée	P27	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	







						Combles						
Vol 16 (chaufferie)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P28	Réalisation d'un prélevement		P28	Matériau fibreux marron avec poussières + toile fibreuse blanche + carton	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (chaufferie)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Flocages	А	P31	Réalisation d'un prélevement	gris	P31	Matériau cotonneux blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S41						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 13 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S42						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 13 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S43						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 13 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S44						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
						Néant						
Néant	Néant	Néant	Néant	Néa nt	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
						PC Cage 11						
Vol 12 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S30	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	Joint d'assemblage des parpaings	P1	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	В	S4	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	Sous face escalier brut (enduit débulage)	P6	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P10	Réalisation d'un prélevement	Enduit gratté gris dans gaine technique	P10	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



						PC Cage 11						
Vol 8 (PC RDC) - Vol 11 (PC R+1) - Vol 12 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P10 - S25 - S26	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	Enduit gratté gris dans gaine technique	P10	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P14	Réalisation d'un prélevement	Mur Porteur (enduit plateux + peinture gouttelé bleu)	P14	Enduit compact gris + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 8 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P14	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	Mur Porteur (enduit plateux + peinture gouttelé bleu)	P14	Enduit compact gris + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 11 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S20 (P14)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	Mur Porteur (enduit plateux + peinture gouttelé bleu)	P14	Enduit compact gris + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 12 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S21 (P14)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	Mur Porteur (enduit plateux + peinture gouttelé bleu)	P14	Enduit compact gris + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 8 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P15	Réalisation d'un prélevement	Doublage au dessus des portes	P15	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 8 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	В	P21	Réalisation d'un prélevement	Plafond rampant + droit	P21	Enduit plâtreux blanc + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (local vélo) - Vol 11 (PC R+1) - Vol 12 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	В	S8 - S14 - S15	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Plafond rampant + droit	P21	Enduit plâtreux blanc + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P22	Réalisation d'un prélevement	Taloché (Ensemble des murs du local vélo)	P22	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	P23	Réalisation d'un prélevement	Enduit sur garde corps escalier	P23	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 11 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S10 (P23)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Enduit sur garde corps escalier	P23	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 12 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S11 (P23)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Enduit sur garde corps escalier	P23	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif	Présence sur analyse	EP



						PC Cage 11						
Vol 12 (PC R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S39						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
						PC Cage 7						
Vol 3 (PC RDC) - Vol 7 (PC R+2) - Vol 6 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S78 - S79 - S80	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	Enduit gratté gris dans gaine technique	P10	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S84 (P14)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	Mur Porteur (enduit plateux + peinture qouttelé bleu)	P14	Enduit compact gris + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 6 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S85 (P14)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	Mur Porteur (enduit plateux + peinture qouttelé bleu)	P14	Enduit compact gris + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 7 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S86 (P14)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	Mur Porteur (enduit plateux + peinture qouttelé bleu)	P14	Enduit compact gris + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 3 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S87 (P15)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	Doublage au dessus des portes	P15	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 3 (PC RDC) - Vol 4 (local vélo) - Vol 6 (PC R+1) - Vol 7 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	В	S98 - S99 - S100 - S101	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Plafond rampant + droit	P21	Enduit plâtreux blanc + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S102	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Taloché (Ensemble des murs du local vélo)	P22	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S110 (P23)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Enduit sur garde corps escalier	P23	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 6 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S111 (P23)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Enduit sur garde corps escalier	P23	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 7 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S112 (P23)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Enduit sur garde corps escalier	P23	Enduit compact gris + peintures multiples	Positif	Présence sur analyse	EP



						PC Cage 7						
Vol 3 (PC RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	В	S41						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
					Sou	s-sol cage 7 / 11					, , ,	
Vol 2 (Sous-sol cage 11)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P1	Réalisation d'un prélevement	Joint d'assemblage des parpaings	P1	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Sous-sol cage 11) - Vol 1 (Sous-sol cage 7)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P1 - S58	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	Joint d'assemblage des parpaings	P1	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Sous-sol cage 11)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P2	Réalisation d'un prélevement	Joint d'assemblage des pierres (enduit sableux)	P2	Enduit compact gris + matériau beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Sous-sol cage 7)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	S59	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Joint d'assemblage des pierres (enduit sableux)	P2	Enduit compact gris + matériau beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Sous-sol cage 11)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P5	Réalisation d'un prélevement	Bande autour des portes	P5	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Sous-sol cage 11) - Vol 1 (Sous-sol cage 7)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	В	P5 - S71	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	Bande autour des portes	P5	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Sous-sol cage 11)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	В	P6	Réalisation d'un prélevement	Sous face escalier brut (enduit débulage)	P6	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Sous-sol cage 7)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	В	S72	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	Sous face escalier brut (enduit débulage)	P6	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Sous-sol cage 11)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	В	S6 (P14)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	Mur Porteur (enduit plateux + peinture gouttelé bleu)	P14	Enduit compact gris + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP





# N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

#### Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

#### N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

#### Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

#### Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

#### Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
  - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- *d*) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.







# Recommandations générales de sécurité

est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le hâtiment

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique

mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions

recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations particularités de chaque bâtiment et de ses cor d'occupation, ainsi gu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité

#### a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances concérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac

#### b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées

B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci

# 2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du a) Conditionnement des déchets

possible toute intervention directe sur des matériaux et produits avant leur sortie de la zone de confinement.

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante. Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement. Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être des certifiées

> Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amianés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, courreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

> documents d'information et des conseils pratiques prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services caisses régionales d'assurance prévention (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

#### 3. Recommandations générales de sécurité

convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple - accrochage d'un tableau

- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'un vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante :

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou

port d'équipements adaptés de protection respiratoire recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

#### 4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres II est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés

ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier. sur une aire d'entreposage couverte permettant de pévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

#### b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature. plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagée Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

#### d) Information sur les déchèteries et les installations d' élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en lle-de-France) ou de la
- direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ; du conseil général (ou conseil régional en lle-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie :
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse

#### e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification) Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux

artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des

déchets d'amiante lié à des matériaux inertes

ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie







### P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

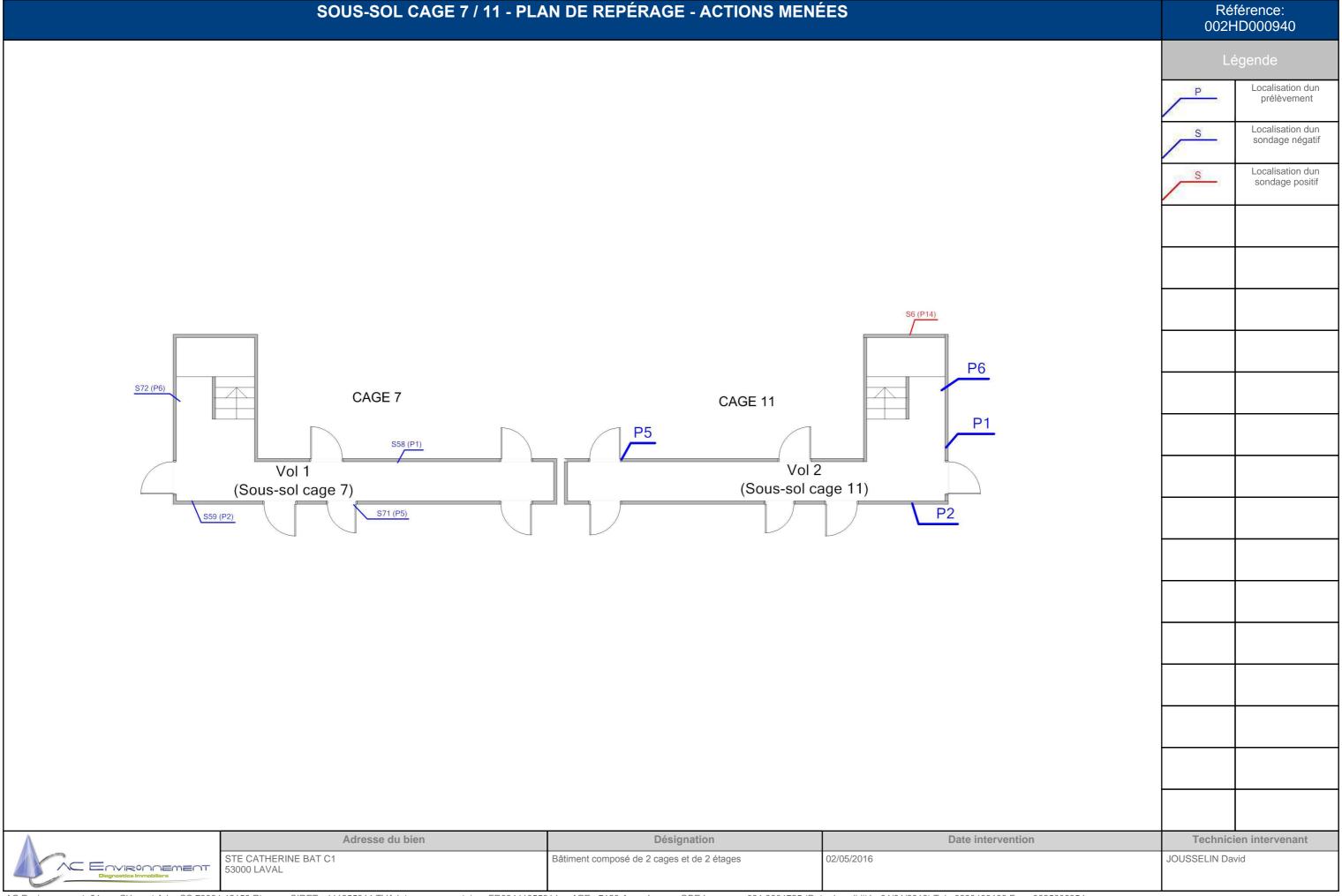
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.



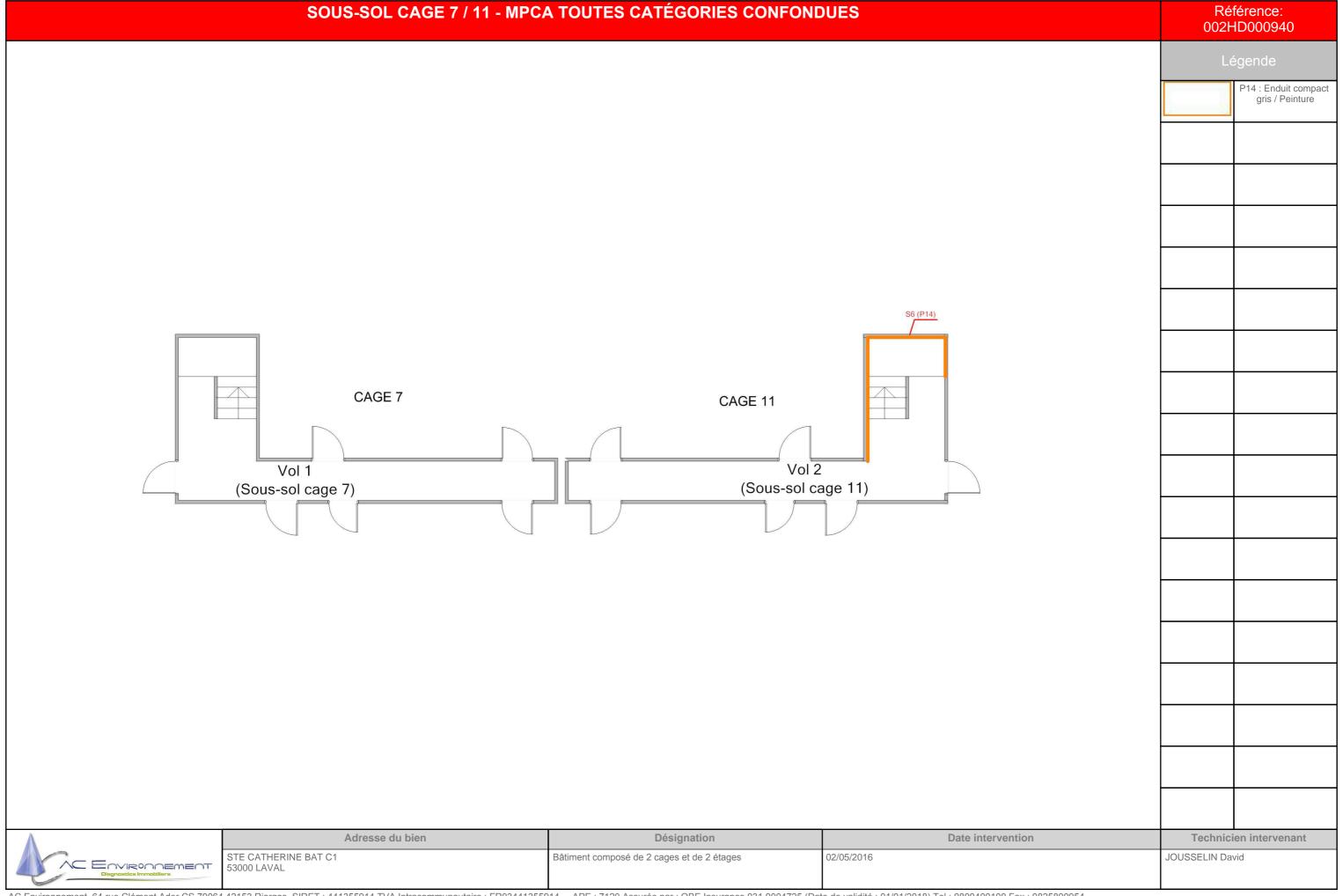


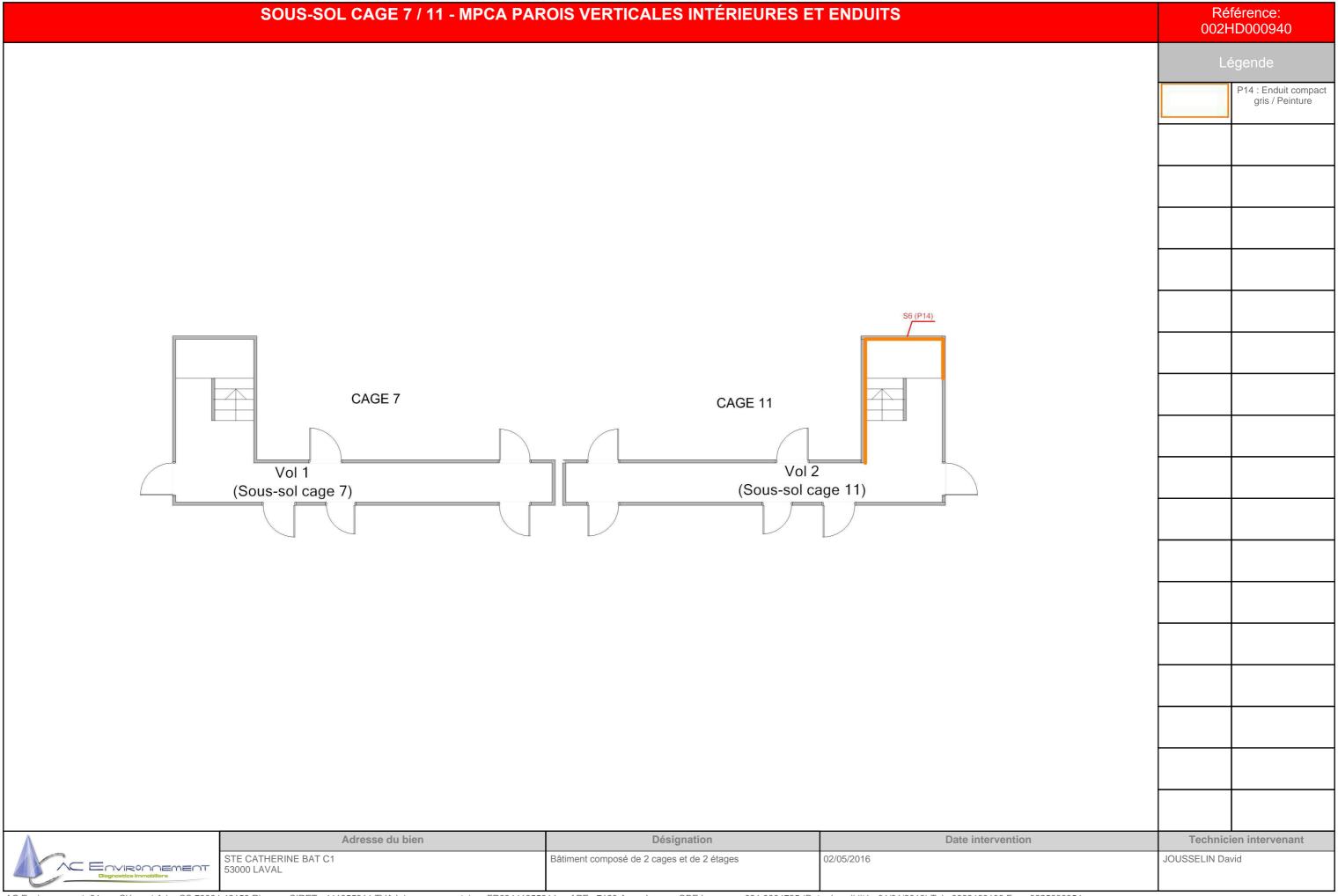
# ANNEXE: Plans de repérage des MPCA

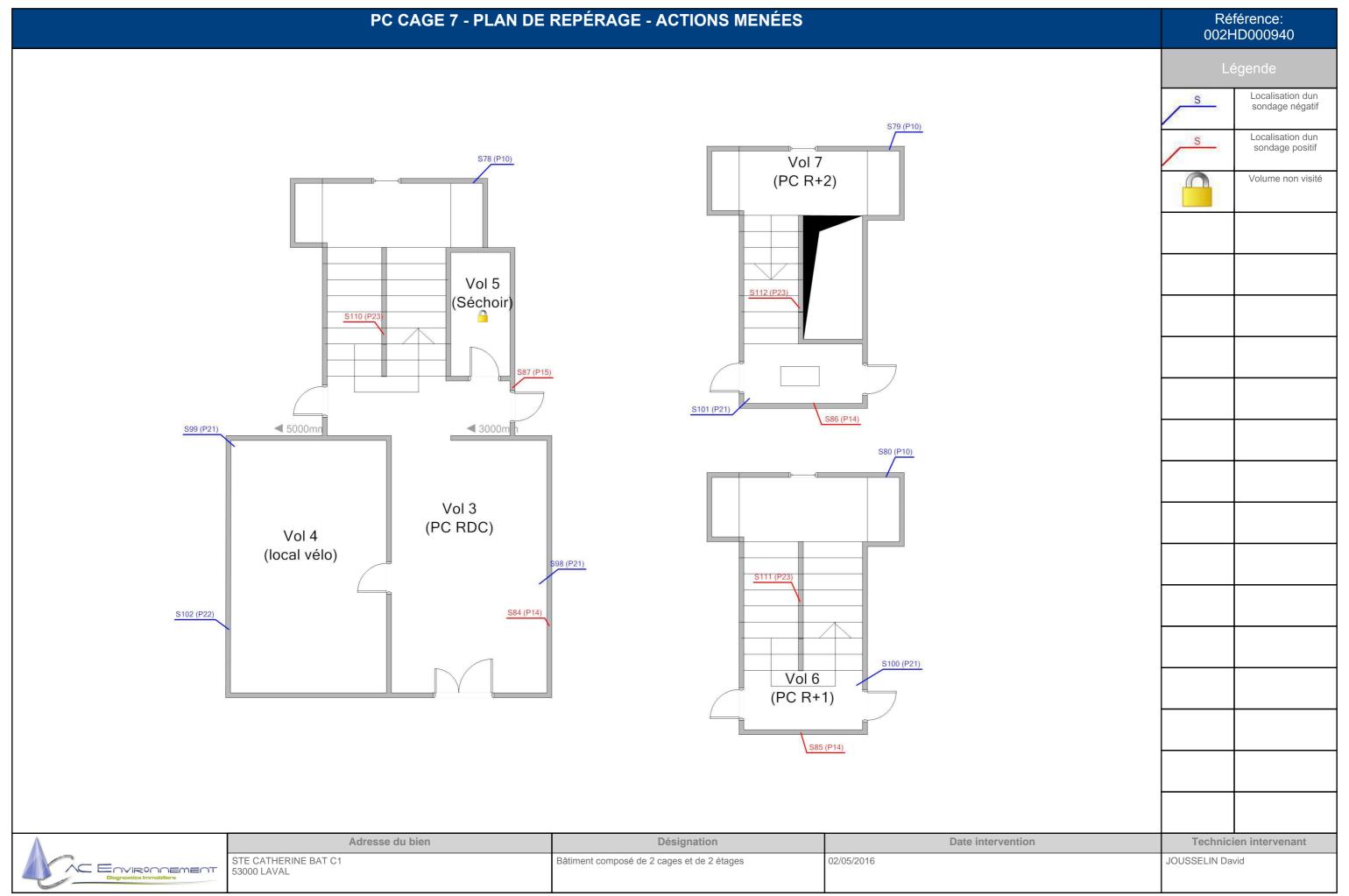
Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous-sol cage 7 / 11	Sous-sol cage 7 / 11 - Plan de repérage - Actions menées
	Sous-sol cage 7 / 11	Sous-sol cage 7 / 11 - Plan de prélèvements
	Sous-sol cage 7 / 11	Sous-sol cage 7 / 11 - MPCA Toutes catégories confondues
	Sous-sol cage 7 / 11	Sous-sol cage 7 / 11 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	PC Cage 7	PC Cage 7 - Plan de repérage - Actions menées
	PC Cage 7	PC Cage 7 - Plan de prélèvements
	PC Cage 7	PC Cage 7 - MPCA Toutes catégories confondues
	PC Cage 7	PC Cage 7 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	PC Cage 7	PC Cage 7 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	PC Cage 11	PC Cage 11 - Plan de repérage - Actions menées
	PC Cage 11	PC Cage 11 - Plan de prélèvements
	PC Cage 11	PC Cage 11 - MPCA Toutes catégories confondues
	PC Cage 11	PC Cage 11 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	PC Cage 11	PC Cage 11 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Combles	Combles - Plan de repérage - Actions menées
	Combles	Combles - MPCA Toutes catégories confondues
	Combles	Combles - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Toiture / Plan masse	Toiture / Plan masse - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant 7	Façade avant 7 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant 11	Façade avant 11 - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées



Leganda  Leg	SOUS-SOL CAGE 7 / 11 - PLAN	DE PRÉLÈVEMENTS	Réf 002H	érence: ID000940
CAGE 7  CAGE 11  P1  (Sous-sol cage 7)  (Sous-sol cage 11)  P2  Adressed du bien  Désignation  Date intervention  Technicien intervenant			Lé	gende
CAGE 7  CAGE 11  P1  (Sous-sol cage 7)  (Sous-sol cage 11)  P2  Adressed du bien  Désignation  Date intervention  Technicien intervenant				
CAGE 7  CAGE 11  P1  (Sous-sol cage 7)  (Sous-sol cage 11)  P2  Adressed du bien  Désignation  Date intervention  Technicien intervenant				
CAGE 7  CAGE 11  P1  Vol 1  (Sous-sol cage 7)  (Sous-sol cage 11)  P2  Adresse du bien  Désignation  Date intervention  Technicien intervenant				
CAGE 7  CAGE 11  P1  (Sous-sol cage 7)  (Sous-sol cage 11)  P2  Adressed du bien  Désignation  Date intervention  Technicien intervenant				
CAGE 7  CAGE 11  P1  (Sous-sol cage 7)  (Sous-sol cage 11)  P2  Adressed du bien  Désignation  Date intervention  Technicien intervenant				
CAGE 7  CAGE 11  P1  (Sous-sol cage 7)  (Sous-sol cage 11)  P2  Adressed du bien  Désignation  Date intervention  Technicien intervenant				
CAGE 7  CAGE 11  P1  (Sous-sol cage 7)  (Sous-sol cage 11)  P2  Adressed du bien  Désignation  Date intervention  Technicien intervenant		D6		
Vol 1 (Sous-sol cage 7)  (Sous-sol cage 11)  P2  Adresse du bien  Désignation  Date intervention  Technicien intervenant	CAGE 7			
(Sous-sol cage 11) P2  Adresse du bien  Désignation  Date intervention  Technicien intervenant		P5 P1		
Adresse du bien Désignation Date intervention Technicien intervenant	Vol 1 (Sous-sol cage 7)	Vol 2 (Sous-sol cage 11)		
CTF CATUEDINE DAT CA		P2		
CTF CATUEDINE DAT CA				
CTF CATUEDINE DAT CA				
CTF CATUEDINE DAT CA				
CTF CATUEDINE DAT CA				
CTF CATUEDINE DAT CA				
CTF CATUEDINE DAT CA				
CTF CATUEDINE DAT CA				
	CTE CATHERINE DAT CA			







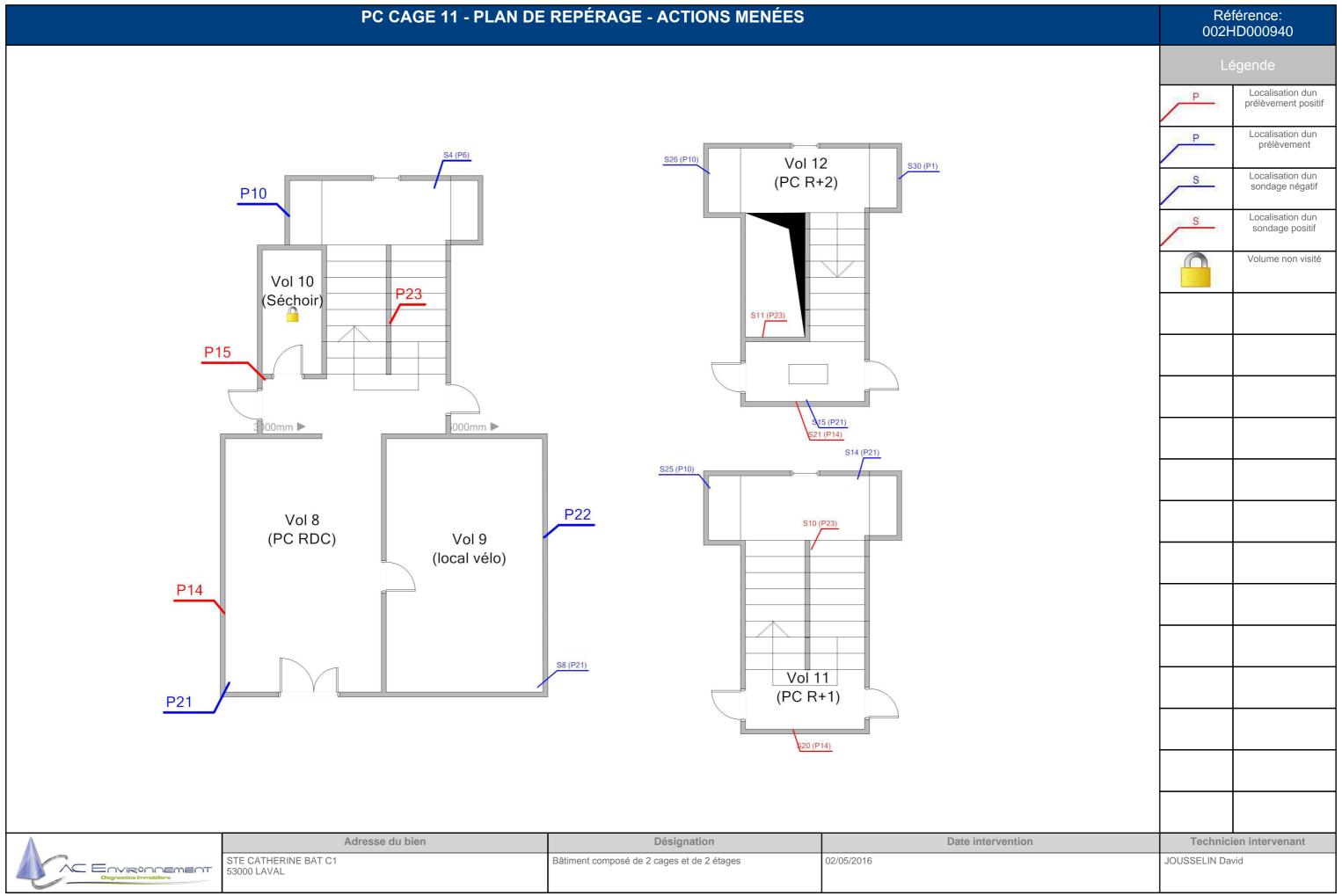
# PC CAGE 7 - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS Référence: 002HD000940 Volume non visité Vol 7 (PC R+2) Vol 5 (Séchoir) **■** 5000mr **◀** 3000m Vol 3 (PC RDC) Vol 4 (local vélo) Vol 6 (PC R+1) Adresse du bien Désignation Date intervention **Technicien intervenant** STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages 02/05/2016 JOUSSELIN David C Environnement

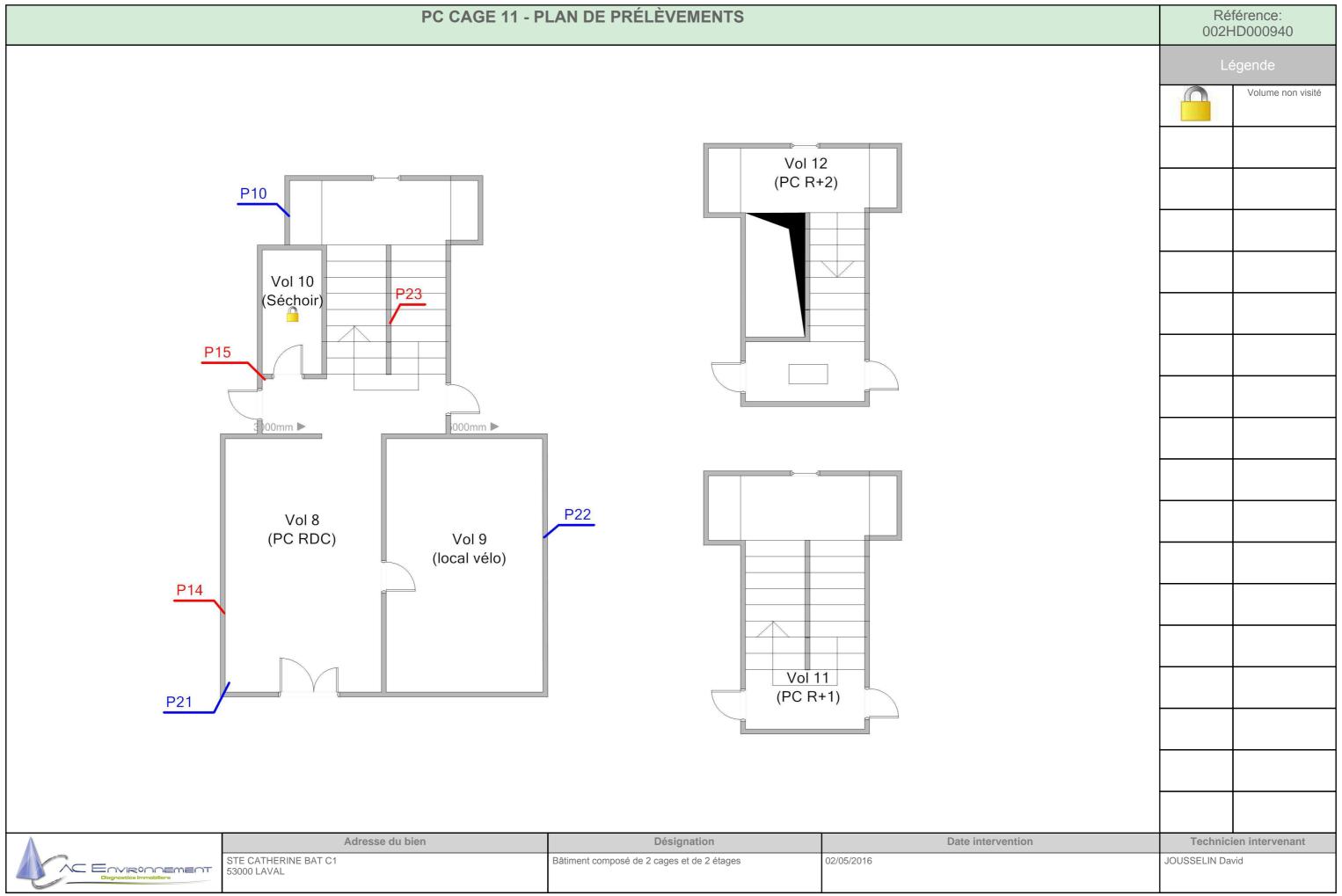
# PC CAGE 7 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES Référence: 002HD000940 S41: Conduit en fibres-P14 : Enduit compact gris / Peinture Vol 7 P23 : Enduit compact gris / Peintures (PC R+2) 93 multiples P15 : Enduit plâtreux / Peinture Vol 5 (Séchoir) S110 (P2 ◀ 5000mr ◀ 3000 Vol 3 (PC RDC) Vol 4 (local vélo) S84 (P14) Vol 6 (PC R+1) S85 (P14) Adresse du bien Désignation Date intervention **Technicien intervenant**



# PC CAGE 7 - MPCA PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES ET ENDUITS Référence: 002HD000940 P14 : Enduit compact gris / Peinture P23 : Enduit compact gris / Peintures multiples Vol 7 (PC R+2) P15 : Enduit plâtreux / Peinture Vol 5 (Séchoir) S110 (P2 **■** 5000m ◀ 3000 Vol 3 (PC RDC) Vol 4 (local vélo) S84 (P14) Vol 6 (PC R+1) S85 (P14) Adresse du bien Désignation Date intervention **Technicien intervenant** STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages 02/05/2016 JOUSSELIN David C Environnement

# PC CAGE 7 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS Référence: 002HD000940 S41: Conduit en fibres-Vol 7 (PC R+2) 88 Vol 5 (Séchoir) **⋖** 5000m **◀** 3000m Vol 3 (PC RDC) Vol 4 (local vélo) Vol 6 (PC R+1) Adresse du bien Désignation Date intervention **Technicien intervenant** STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages 02/05/2016 JOUSSELIN David C Environnement

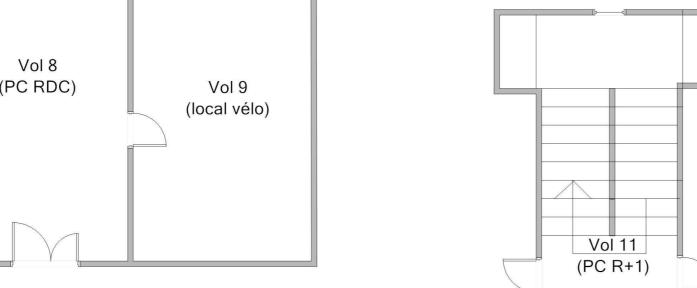


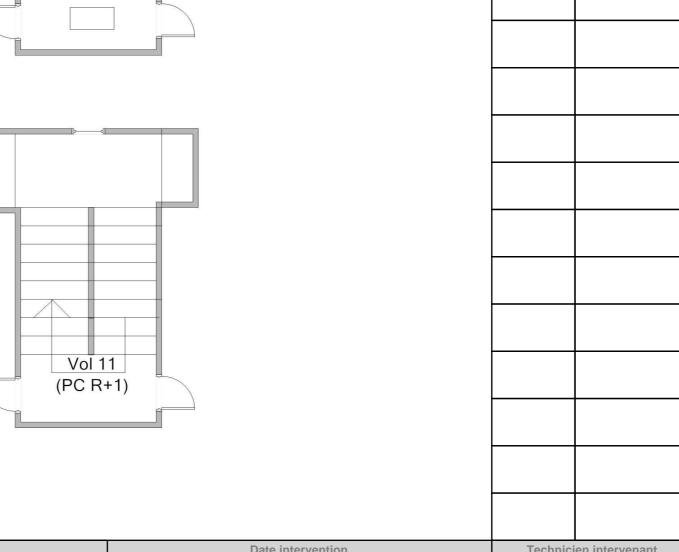


# PC CAGE 11 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES Référence: 002HD000940 P14 : Enduit compact gris / Peinture P23 : Enduit compact gris / Peintures multiples Vol 12 S39: Conduit en fibres-(PC R+2) ciment P15 : Enduit plâtreux / Peinture Vol 10 P23 (Séchoir) P15 S21 (P14) Vol 8 S10 (P23) (PC RDC) Vol 9 (local vélo) P14 Vol 11 (PC R+1) Adresse du bien Désignation Date intervention **Technicien intervenant** STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages 02/05/2016 JOUSSELIN David C Environment

# PC CAGE 11 - MPCA PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES ET ENDUITS Référence: 002HD000940 P14 : Enduit compact gris / Peinture P23 : Enduit compact gris / Peintures multiples Vol 12 P15 : Enduit plâtreux / Peinture (PC R+2) Vol 10 P23 (Séchoir) P15 S21 (P14) Vol 8 S10 (P23) (PC RDC) Vol 9 (local vélo) P14 Vol 11 (PC R+1) Adresse du bien Désignation Date intervention **Technicien intervenant** STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages 02/05/2016 JOUSSELIN David C Environnement

# PC CAGE 11 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS Référence: 002HD000940 S39: Conduit en fibres-Vol 12 (PC R+2) Vol 10 (Séchoir) 00mm ▶ Vol 8 (PC RDC) Vol 9 (local vélo)





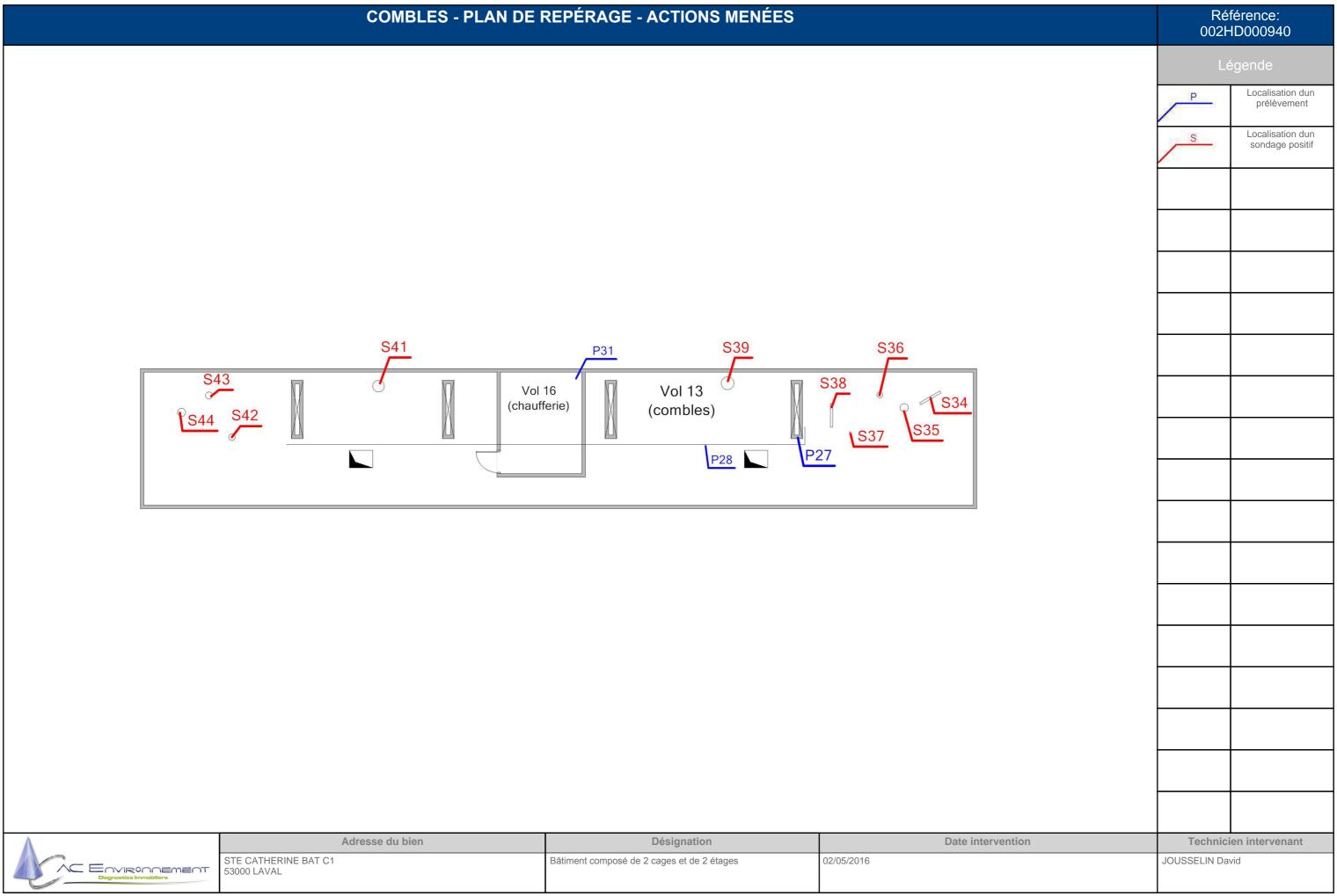


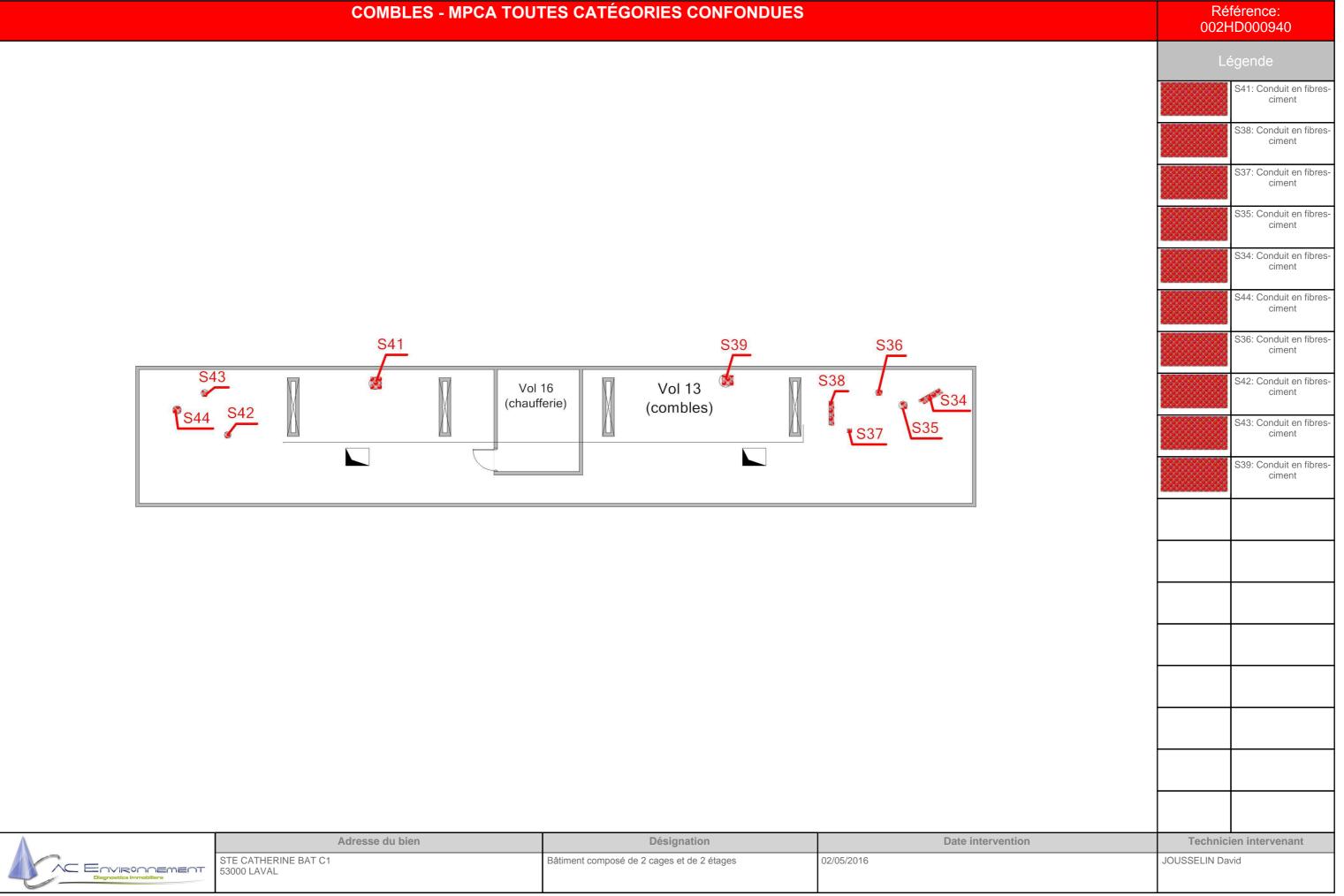
Adresse du bien Désignation Date intervention Technicien intervenant

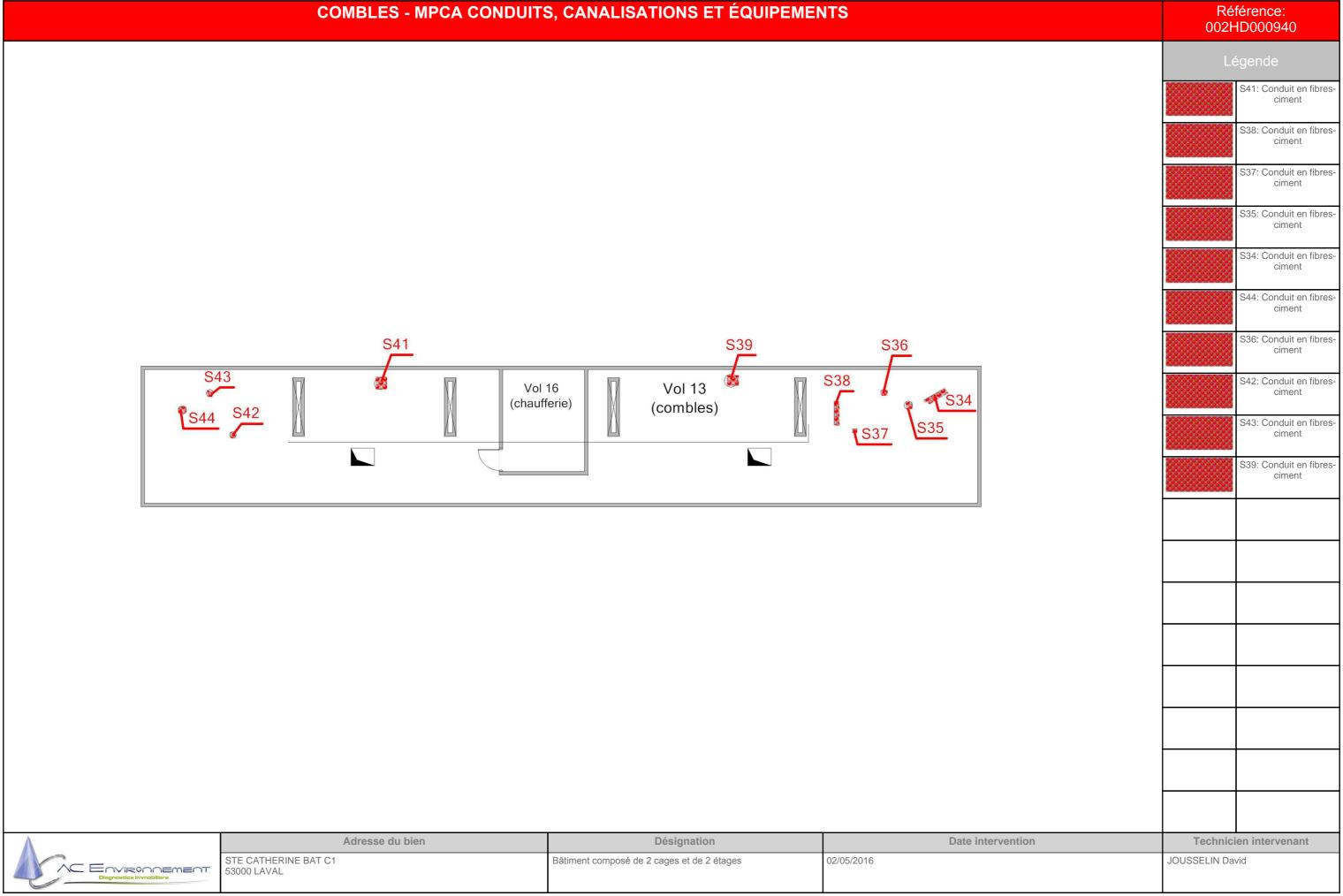
STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL

Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages 02/05/2016

JOUSSELIN David

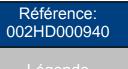






	TOITURE / PLAN MASSE - PLA	N DE REPÉRAGE - ACTIONS MEN	NÉES	Ré 0021	férence: HD000940
				L	égende
	FACADE	ADDIEDE			
	FACADE	ARRIERE			
PIGN			ZIOS TIOS		
ION O			NO N		
PIGNON GAUCHE	Vol	14	PIGNON DROIT		
	(toit	ure)			
	FACADE AVANT 7	FACADE AVAI	NT 11		
	Vol (Plan n				
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technic	ien intervenant
Diagnostics Immobiliers	STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages	02/05/2016	JOUSSELIN Da	vid

# FAÇADE AVANT 7 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES



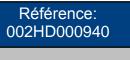


Lé	egende
	en intervenant
JOUSSELIN Day	vid

<b>A</b>	
	MOVINO OF MENT
	Diagnostics Immobiliers

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages	02/05/2016	JOUSSELIN David

# FAÇADE AVANT 11 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES





Taskada	an intervene

$\Lambda$	
	ENVIRONNEMENT
	Diagnostics Immobiliers

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages	02/05/2016	JOUSSELIN David

# PIGNON DROIT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES



Lé	égende			
Tackai	on internet			
	en intervenant			
JOUSSELIN David				



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages	02/05/2016	JOUSSELIN David

# FAÇADE ARRIÈRE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES





Légende				

$\Lambda$	
	Environement
	Diagnostics Immobiliers

	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
Γ	STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages	02/05/2016	JOUSSELIN David

# PIGNON GAUCHE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence: 002HD000940

Légende

Vol 21 (Pignon gauche)

A	
AC ENVIRONNEMENT	
Diagnostics Immobiliers	

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
STE CATHERINE BAT C1 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages	02/05/2016	JOUSSELIN David



# ANNEXE: Reportage photographique

Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002HD000940 n°27 - 1 (P27)	Combles - Vol 13	Prélevement
	(combles)	
002HD000940 n°28 - 1 (P28)	Combles - Vol 16	Prélevement
	(chaufferie)	
002HD000940 n°31 - 1 (P31)	Combles - Vol 16	Prélevement
	(chaufferie)	
S34 - 1 (S34)	Combles - Vol 13	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles)	repérage
S35 - 1 (S35)	Combles - Vol 13	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles)	repérage
S36 - 1 (S36)	Combles - Vol 13	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles)	repérage
S37 - 1 (S37)	Combles - Vol 13	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles)	repérage
S38 - 1 (S38)	Combles - Vol 13	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles)	repérage
S39 - 1 (S39)	Combles - Vol 13	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles)	repérage
S41 - 1 (S41)	Combles - Vol 13	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles)	repérage
S42 - 1 (S42)	Combles - Vol 13	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles)	repérage
S43 - 1 (S43)	Combles - Vol 13	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles)	repérage
S44 - 1 (S44)	Combles - Vol 13	Présence sur décision de l'opérateur de
	(combles)	repérage

Référence	Localisation	Action
002HD000940 n°10 - 2 (P10)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	Prélevement
002HD000940 n°10 - 1 (P10)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	Prélevement
002HD000940 n°14 - 2 (P14)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	Prélevement
002HD000940 n°14 - 1 (P14)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	Prélevement
002HD000940 n°15 - 2 (P15)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	Prélevement
002HD000940 n°15 - 1 (P15)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	Prélevement
002HD000940 n°21 - 2 (P21)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	Prélevement
002HD000940 n°21 - 1 (P21)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	Prélevement
002HD000940 n°22 - 2 (P22)	PC Cage 11 - Vol 9 (local vélo)	Prélevement
002HD000940 n°22 - 1 (P22)	PC Cage 11 - Vol 9 (local vélo)	Prélevement
002HD000940 n°23 - 1 (P23)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	Prélevement
002HD000940 n°23 - 2 (P23)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002HD000940 n°1 - 1 (P1)	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2	Prélevement
	(Sous-sol cage 11)	
002HD000940 n°1 - 2 (P1)	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2	Prélevement
	(Sous-sol cage 11)	
002HD000940 n°2 - 1 (P2)	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2	Prélevement
	(Sous-sol cage 11)	

AC Environnement, 64 rue Clément Ader CS 70064 42153 Riorges, SIRET : 441355914 TVA Intracommunautaire : FR03441355914 APE : 7120 Assurée par : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018) Tel : 0800400100 Fax : 0825800954









Référence	Localisation	Action
002HD000940 n°2 - 2 (P2)	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2	Prélevement
	(Sous-sol cage 11)	
002HD000940 n°5 - 2 (P5)	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2	Prélevement
	(Sous-sol cage 11)	
002HD000940 n°5 - 1 (P5)	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2	Prélevement
	(Sous-sol cage 11)	
002HD000940 n°6 - 2 (P6)	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2	Prélevement
	(Sous-sol cage 11)	
002HD000940 n°6 - 1 (P6)	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2	Prélevement
	(Sous-sol cage 11)	

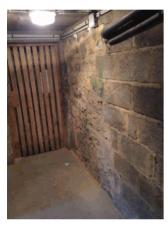




002HD000940 n°1 - 1 (P1)



002HD000940 n°2 - 1 (P2)



002HD000940 n°5 - 2 (P5)



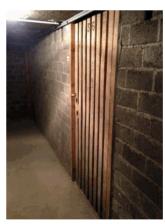
002HD000940 n°1 - 2 (P1)



002HD000940 n°2 - 2 (P2)



002HD000940 n°5 - 1 (P5)







002HD000940 n°6 - 2 (P6)



002HD000940 n°10 - 2 (P10)



002HD000940 n°14 - 2 (P14)



002HD000940 n°6 - 1 (P6)



002HD000940 n°10 - 1 (P10)



002HD000940 n°14 - 1 (P14)







002HD000940 n°15 - 2 (P15)



002HD000940 n°21 - 2 (P21)



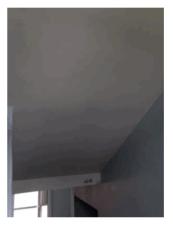
002HD000940 n°22 - 2 (P22)



002HD000940 n°15 - 1 (P15)



002HD000940 n°21 - 1 (P21)



002HD000940 n°22 - 1 (P22)







002HD000940 n°23 - 1 (P23)



002HD000940 n°27 - 1 (P27)



002HD000940 n°31 - 1 (P31)



002HD000940 n°23 - 2 (P23)



002HD000940 n°28 - 1 (P28)



S34 - 1 (S34)





S35 - 1 (S35)



S37 - 1 (S37)



S39 - 1 (S39)



S36 - 1 (S36)



S38 - 1 (S38)



S41 - 1 (S41)







S42 - 1 (S42)



S43 - 1 (S43)



S44 - 1 (S44)







#### Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B 002HD000940 Réf commande : Materiau: Enduit compact gris + peinture P14 Réf mesure : Destination du local: Local ou zone Vol 8 Date évaluation : 02/05/2016 homogène : (PC RDC), Vol 11 (PC R+1), Vol 12 Batiment: (PC R+2), Vol 2 (Sous-sol cage 11), Vol 3 (PC RDC), Vol 6 (PC R+1), Vol 7 (PC R+2) Risque de dégradation lié à Etat de dégradation Etendue de la dégradation Protection physique Résultat l'environnement du materiau Protection physique étanche EP Risque de dégradation faible ou à EP terme Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la Matériau dégradé AC2 dégradation Généralisée AC2 Résultat Evaluation périodique

#### Rappel des recommandations au propriétaire :

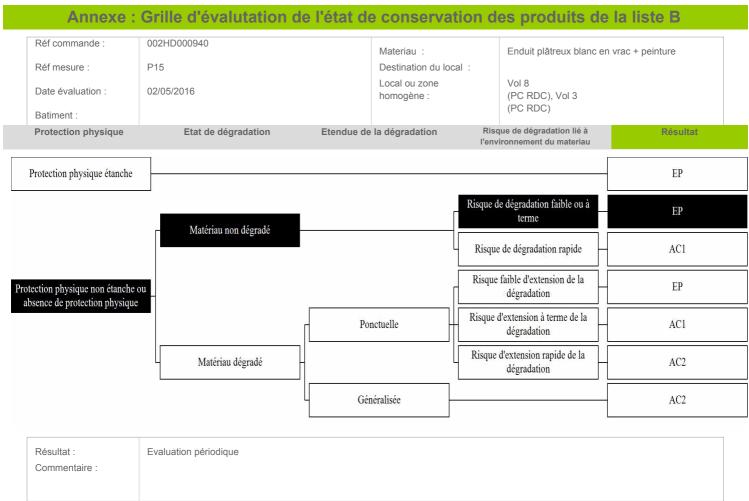
Commentaire:

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.









## Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.







#### Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B Réf commande : 002HD000940 Materiau: Enduit compact gris + peintures multiples P23 Réf mesure : Destination du local: Local ou zone Vol 8 Date évaluation : 02/05/2016 homogène: (PC RDC), Vol 11 (PC R+1), Vol 12 Batiment: (PC R+2), Vol 3 (PC RDC), Vol 6 (PC R+1), Vol 7 (PC R+2) Risque de dégradation lié à Protection physique Etat de dégradation Etendue de la dégradation Résultat l'environnement du materiau Protection physique étanche EP Risque de dégradation faible ou à EP terme Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la Matériau dégradé AC2 dégradation Généralisée AC2 Résultat : Evaluation périodique Commentaire:

## Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.







#### Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B Réf commande : 002HD000940 Materiau: Conduit en fibres-ciment Réf mesure : S34 Destination du local: Local ou zone Vol 13 Date évaluation : 02/05/2016 homogène: (combles) Batiment : Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Protection physique Etat de dégradation Résultat l'environnement du materiau EP Protection physique étanche Risque de dégradation faible ou à EP terme Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la Matériau dégradé AC2 dégradation Généralisée AC2 Résultat : Action corrective de second niveau Commentaire :

## Rappel des recommandations au propriétaire :

Score AC2: Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
  - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- *d*) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.







#### Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B Réf commande : 002HD000940 Materiau: Conduit en fibres-ciment Réf mesure : S35 Destination du local: Local ou zone Vol 13 Date évaluation : 02/05/2016 homogène: (combles) Batiment : Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Protection physique Etat de dégradation Résultat l'environnement du materiau EP Protection physique étanche Risque de dégradation faible ou à EP terme Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la Matériau dégradé AC2 dégradation Généralisée AC2 Résultat : Action corrective de second niveau Commentaire :

## Rappel des recommandations au propriétaire :

Score AC2: Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
  - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.







#### Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B Réf commande : 002HD000940 Materiau: Conduit en fibres-ciment Réf mesure : S35 Destination du local: Local ou zone Vol 13 Date évaluation : 02/05/2016 homogène: (combles) Batiment : Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Protection physique Etat de dégradation Résultat l'environnement du materiau EP Protection physique étanche Risque de dégradation faible ou à EP Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la AC2 Matériau dégradé dégradation Généralisée AC2 Résultat : Evaluation périodique Commentaire :

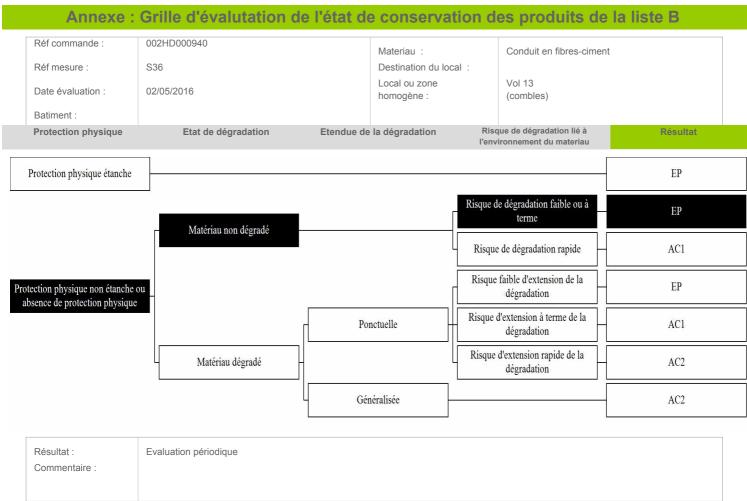
## Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.









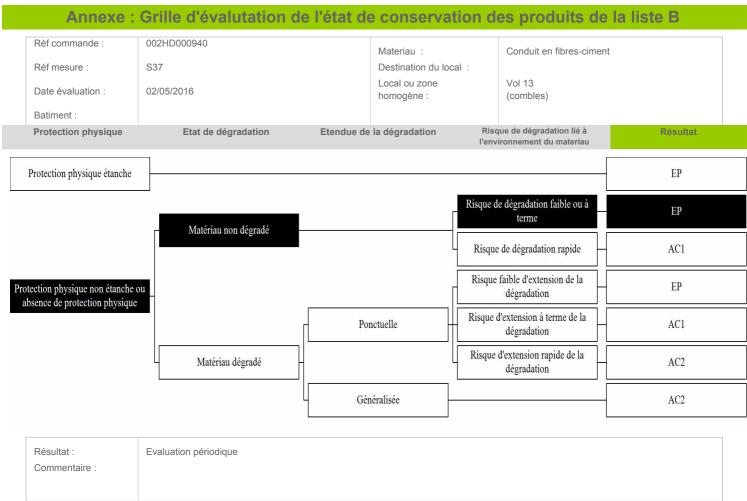
## Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.









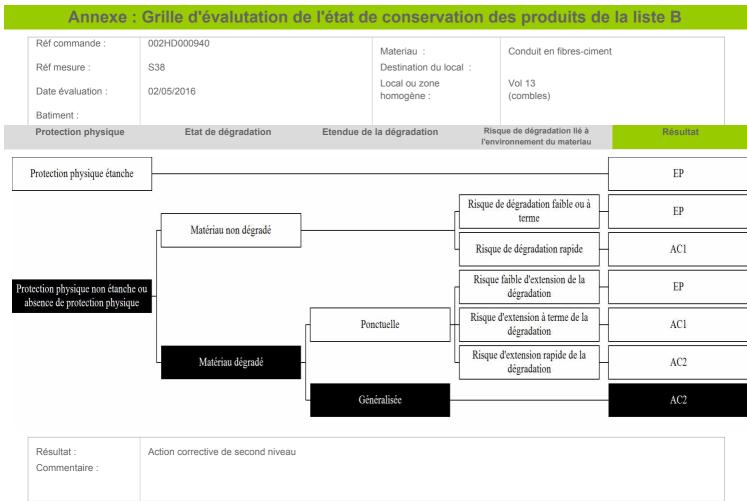
## Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.









## Rappel des recommandations au propriétaire :

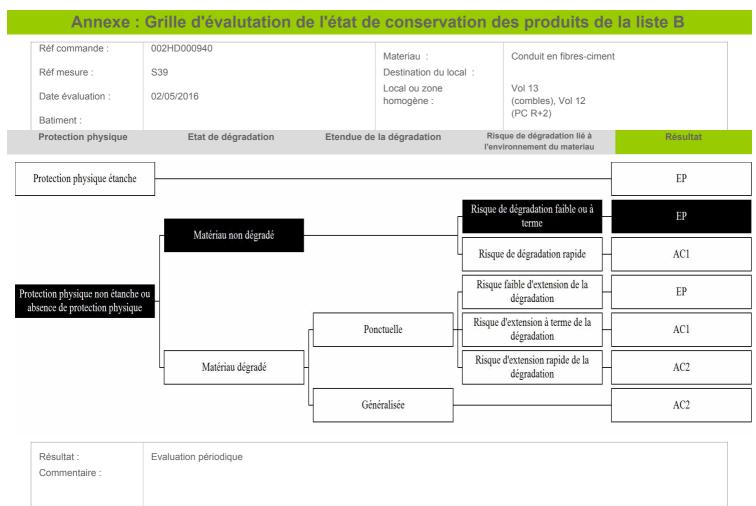
Score AC2: Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
  - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- *d*) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.









## Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.







#### Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B Réf commande : 002HD000940 Materiau: Conduit en fibres-ciment Réf mesure : S41 Destination du local: Local ou zone Vol 13 Date évaluation : 02/05/2016 homogène: (combles), Vol 3 (PC RDC) Batiment : Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Protection physique Etat de dégradation Résultat l'environnement du materiau EP Protection physique étanche Risque de dégradation faible ou à EP Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la AC2 Matériau dégradé dégradation Généralisée AC2 Résultat : Evaluation périodique Commentaire :

## Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.







#### Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B Réf commande : 002HD000940 Materiau: Conduit en fibres-ciment Réf mesure : S42 Destination du local: Local ou zone Vol 13 Date évaluation : 02/05/2016 homogène: (combles) Batiment : Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Protection physique Etat de dégradation Résultat l'environnement du materiau EP Protection physique étanche Risque de dégradation faible ou à EP Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la AC2 Matériau dégradé dégradation Généralisée AC2 Résultat : Evaluation périodique Commentaire :

## Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.







#### Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B Réf commande : 002HD000940 Materiau: Conduit en fibres-ciment Réf mesure : S43 Destination du local: Local ou zone Vol 13 Date évaluation : 02/05/2016 homogène: (combles) Batiment : Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Protection physique Etat de dégradation Résultat l'environnement du materiau EP Protection physique étanche Risque de dégradation faible ou à EP Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la AC2 Matériau dégradé dégradation Généralisée AC2 Résultat : Evaluation périodique Commentaire :

## Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.







#### Annexe : Grille d'évalutation de l'état de conservation des produits de la liste B Réf commande : 002HD000940 Materiau: Conduit en fibres-ciment Réf mesure : S44 Destination du local: Local ou zone Vol 13 Date évaluation : 02/05/2016 homogène: (combles) Batiment : Etendue de la dégradation Risque de dégradation lié à Protection physique Etat de dégradation Résultat l'environnement du materiau EP Protection physique étanche Risque de dégradation faible ou à EP Matériau non dégradé Risque de dégradation rapide AC1 Risque faible d'extension de la EP Protection physique non étanche ou dégradation absence de protection physique Risque d'extension à terme de la Ponctuelle AC1 dégradation Risque d'extension rapide de la AC2 Matériau dégradé dégradation Généralisée AC2 Résultat : Evaluation périodique Commentaire :

## Rappel des recommandations au propriétaire :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
  - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.





# ANNEXE : Récapitulatif des prélevements et analyses

## Prélévements en rouge = Positif

Reférence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris - Joint d'assemblage des parpaings -	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2 (Sous-sol cage 11)	
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + matériau beige - Joint d'assemblage des pierres (enduit sableux) -	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2 (Sous-sol cage 11)	
P5	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris - Bande autour des portes -	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2 (Sous-sol cage 11)	
P6	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact gris + peinture - Sous face escalier brut (enduit débulage) -	Sous-sol cage 7 / 11 - Vol 2 (Sous-sol cage 11)	
P10	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit beige en vrac hétérogène - Enduit gratté gris dans gaine technique -	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture - Mur Porteur (enduit plateux + peinture gouttelé bleu)	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - Doublage au dessus des portes -	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	
P21	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc + peinture - Plafond rampant + droit -	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	
P22	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac - Taloché (Ensemble des murs du local vélo) -	PC Cage 11 - Vol 9 (local vélo)	
P23	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peintures multiples - Enduit sur garde corps escalier -	PC Cage 11 - Vol 8 (PC RDC)	
P27	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Sur conduit de cheminée -	Combles - Vol 13 (combles)	
P28	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux marron avec poussières + toile fibreuse blanche + carton	Combles - Vol 16 (chaufferie)	
P31	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Matériau cotonneux blanc - gris -	Combles - Vol 16 (chaufferie)	



# Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA

Adresse: Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre

Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone: 0299354149

Email: Helene.Grude@itga.fr

Numéro d'accréditation : 1-5970



Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3422 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3422 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_7be4d63f-42d6-487f-a3a4-53ef9ebd00

7a

#### Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_
	STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL
	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940001 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2
	(Sous-sol cage 11)
D ITCA	
Description ITGA	Enduit compact gris

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris	META le 06/06/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3423 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3423 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_f1f5ae62-9cd6-40c5-bcee-e9885de479

35

#### Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_ STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (Sous-sol cage 11)
Description ITGA	Enduit compact gris / Matériau beige

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + matériau beige	META le 06/06/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3426 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3426 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_5a8519a2-d5aa-44f2-a556-83d1301062

6d

#### Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_ STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL
	3.2.3
	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940005 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2
	(Sous-sol cage 11)
Description ITCA	<u></u>
Description ITGA	Enduit compact gris

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris	META le 06/06/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3427 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3427 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_91ab4cd3-fc65-451d-809c-45247bbf35

31

#### Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_ STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940006 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 2 (Sous-sol cage 11)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peinture	META le 06/06/2016	Amiante non détecté		2





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3431 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3431 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_65513fa8-2931-4fe6-89cf-0157f5f7d1

97

#### Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_ STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940010 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 8 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit beige en vrac hétérogène

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit beige en vrac hétérogène	META le 06/06/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3440 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3440 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_1a7ee423-79a7-4fbc-a13e-1c41734b57

13

#### Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_ STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940014 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 8 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peinture	META le 06/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Trémolite	2





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3441 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3441 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_f4ca090c-dcd7-4ae9-80ed-83ed59fa57e

е

## Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_
	STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL
	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940015 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 8 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 06/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Trémolite	1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3447 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3447 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_a81a03e9-1f62-4fbf-9bc1-f46fa2de597

4

#### Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_ STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940021 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 8 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture	META le 06/06/2016	Amiante non détecté		2





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3448 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3448 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_3eb71adc-53f0-4891-9905-32f710bd9e

67

## Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_
	STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL
	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940022 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 9
	(local vélo)
Description ITGA	Enduit gris en vrac

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac	META le 06/06/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3449 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3449 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_1e7414f6-a7ee-4081-9da8-e2393b58ff

52

## Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_
	STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL
	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940023 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 8 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peintures multiples

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peintures multiples	META le 06/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Trémolite	1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3453 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3453 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_35c80312-a311-4357-a045-3ff6f04e4b

0b

## Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_
	STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL
	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940027 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 13
	(combles)
December ITCA	
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène	META le 06/06/2016	Amiante non détecté		1





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3454 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA: IT0716-50119 Echantillon ITGA: IT071606-3454 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_7972ef44-969a-4547-bd94-5ddc1427a

158

#### Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_ STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940028 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 16 (chaufferie)
Description ITGA	Matériau fibreux marron avec poussières / Toile fibreuse blanche / Carton

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

## **Technique Analytique:**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

## Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux marron avec	META le 06/06/2016	Amiante non détecté		1
poussières + toile fibreuse blanche +				
carton				





Tél: 02.99.35.41.41 Fax: 02.99.35.41.42 www.itga.fr



# RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-3458 EN DATE DU 06/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client:

AC ENVIRONNEMENT M. David JOUSSELIN 64 rue clement Ader 42153 RIORGES

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0716-50119 Echantillon ITGA : IT071606-3458 Reçu au laboratoire le : 10/05/2016

MesureAmianteAT\_72d88123-51ab-4e39-be54-27560ec10

2a9

#### Réf. Client:

Commande	002HD000940
Dossier client	_0001000002_ STE CATHERINE BAT C1 - 53000 LAVAL
	Bâtiment composé de 2 cages et de 2 étages
Echantillon	002HD000940031 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Flocages / Vol 16 (chaufferie)
Description ITGA	Matériau cotonneux blanc

## **Préparation:**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou ménanique

## **Technique Analytique:**

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

## Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau cotonneux blanc	MOLP le 04/06/2016	Amiante non détecté		3

